

République Française
Département de la Nièvre
Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 22/03/2024
Date d'affichage : 22/03/2024
Nombre de membres afférents au
conseil municipal : 29

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire
Séance du jeudi 4 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à dix-neuf heures

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Gilbert LIENHARD, premier adjoint, en application de l'article L2122-17 CGCT.

Etaient présents : M. Lienhard, Mmes Leroy, Boulogne, M. Bonnet, Mme Ouvry, M. Marasi, Mmes Guiblin, Breuzet, Milliard, MM Ponsonnaille, Dedisse, Cassera, Reby, Mme Colonel, M. Blandin, Mme Tabbagh Gruau, M. Veneau, Mmes Reboulleau, Quillier, Leclerc, MM Boucher Baudard, Mme Borel, M. Boujlilat, Mme Denis.

Absents ayant donné procuration : M. Gillonnier à M. Lienhard, M. Renaud à M. Ponsonnaille, Mme Guillaume à Mme Leroy, Mme Pabiot à Mme Colonel.

Absent : M. Gabez.

Secrétaire de séance : M. Cassera.

Objet de la délibération : demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S) pour l'aménagement d'équipements multisports au Parc Pierre de Coubertin.

La ville de Cosne-Cours-sur-Loire souhaite rénover la plateforme sportive au Parc Pierre de Coubertin en créant un terrain multisports et un terrain de basket 3x3.

Considérant que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 89 288,50 € HT (107 146,20 € TTC) pour ces deux équipements sportifs ;

Considérant que la ville de Cosne-Cours-sur-Loire peut obtenir de l'ANS (Agence Nationale du Sport) dans le cadre du plan 5000 équipements génération 2024 une subvention de 53 573,10 € soit 60% du coût du projet ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et sur avis favorable de la Commission Sports Jeunesse et vie Scolaire,

Effectifs	24
Nombre de votants	28
Votes « Pour »	28
Votes « Contre »	0
Abstentions	0
Procurations	4

- **APPROUVE** la proposition ainsi définie,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès de l'ANS et à signer tout acte y afférent.

Unanimité

Pour extrait conforme :
Le Président de séance,





Aménagement d'équipements multisports Parc Pierre de Coubertin

Plan prévisionnel de financement *montant HT en euros*

Dépenses	Montants	%
Fournitures et pose :		
– Création d'un terrain multisports	76 021,00	85,14
– Création d'un terrain de basket 3x3 en résine	13 267,50	14,86
Montant total des dépenses	89 288,50	100,00
Recettes	Montants	%
Agence Nationale du Sport		
– Plan 5 000 équipements génération 2024	53 573,10	60,00
Autofinancement	35 715,40	40,00
Montant total des recettes	89 288,50	100,00

Projet montant total HT	89 288,50
TVA à 20%	17 857,70
Projet montant total TTC	107 146,20

